

La vallée : une terre historiquement sans vigne ?

Dans la vallée les cultures sont plus faciles que sur le causse, le champ des possibles est pour ainsi dire plus ouvert. En contrepartie, le foncier est plus onéreux, et la concurrence plus forte entre les cultures. Contrairement aux idées reçues, la vigne y est depuis longtemps implantée quand elle finit par s'y concentrer après la crise du phylloxéra. La monoculture y est toutefois rare jusqu'à ce que l'obtention de l'AOC et la hausse des cours incitent à une plus grande spécialisation. Mais en prenant la place des hybrides, le vignoble qui se développe n'est pas toujours dans les terroirs les plus adaptés à la production d'un vin qui entend se hisser au sommet de la pyramide qualitative française.

La vigne, depuis longtemps dans la vallée

On en repère par exemple à Luzech dans la seconde moitié du 15^e siècle¹. Mais face au risque toujours réel de famine ou de disette, l'administration royale entend privilégier les cultures vivrières et notamment frumentaires. Sous le règne de Louis XV, dans la première moitié du 18^e siècle, elle exige une autorisation préalable à la mise en culture de nouveaux plants de vignes, délivrée par le représentant du roi. On sait que les exploitants n'ont pas toujours fait cas de ces contraintes. De sorte qu'à la fin des années 1780, lorsqu'on propose aux communautés d'exprimer leurs doléances en vue de la convocation des Etats Généraux, la vigne est fréquemment incriminée dans la vallée du Lot.² La demande revient souvent : ne pas laisser la vigne ainsi s'étendre sur les bonnes terres car cela limite la production de blé, et donc participe à une hausse des cours de la farine et à une dépendance accrue à l'égard d'approvisionnements lointains.

¹ "la vigne ne croît pas au bord de l'eau mais sur les molles pentes qu'enlacent les « singles » du Lot. Nous avons relevé la vente, en janvier 1450 d'une vigne située au terroir de La Yla dans la paroisse de Saint-Pierre de Luzech". Jean Lartigaut, *Les campagnes du Quercy après la guerre de cent ans (vers 1440-1500)*, Toulouse, Publication de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, p. 305.

² Eugène Sol, « La vigne et le vin en Quercy avant 1790 », *Annales historiques de la Révolution française* 91, 1 (1939), pp. 25-35.

D'une certaine manière, la vigne mange le pain des plus démunis. Mais avec les guerres de la Révolution et de l'Empire, les débouchés viticoles extérieurs se réduisent. Dans le même temps, les progrès de la route qui caractérisent le 18^e et le début du 19^e siècle permettent au Languedoc de mieux vendre ses productions vers l'Aveyron, le Limousin et l'Auvergne, débouchés intérieurs importants pour Cahors. Avec le commerce du vin qui se rétracte, la vigne cède la place au blé ou au tabac.

« Notre contrée, qui était riche autrefois, serait aujourd'hui dans la misère, si la culture du tabac ne lui avait présenté une petite compensation. Que faire dans cette situation ? Faut-il abandonner la culture de la vigne ? », s'interroge un dénommé Rouquié, auteur d'un mémoire publié sur le sujet en 1837.³ L'auteur pense qu'il y a une solution culturelle, la charrue. Sa propre expérience prouve, argumente-t-il, que la charrue permet de réduire les coûts de production, en limitant le travail de l'homme (qui, se faisant rare, coûte plus cher) tout en augmentant la production, et donc de redevenir compétitif. Bien sûr elle exige de repenser la manière de planter et de conduire la vigne. Elle exige aussi de travailler en priorité les terrains plats : il faudra l'utiliser « sur toutes les plaines et

³ Rouquié, "Mémoire sur la culture de la vigne", *Bulletin de la Société agricole et industrielle du Lot*, 9-12 (1837), pp. 103-107, p. 104.

sur tous les plateaux », sauf dans le cas des terres en friche qui nécessitent d'autres moyens. Le retour à une conjoncture nettement plus favorable dans les décennies qui suivent conduit certainement au retour de la vigne dans la vallée. C'est là que le vignoble tend finalement à se concentrer après la crise phylloxérique, étant plus facile à travailler à la charrue, étant plus favorable aussi aux hybrides et donc globalement plus productif.

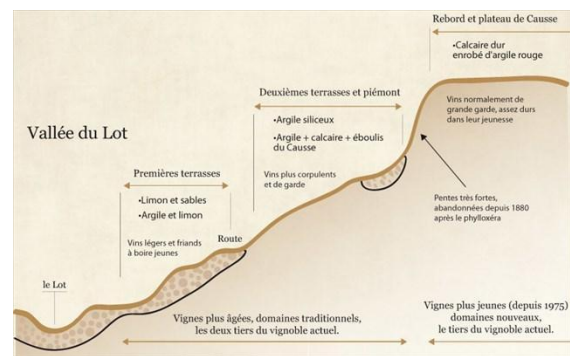
Après le phylloxéra, le vignoble descend dans la vallée

Telle est en effet de l'avis général la principale dynamique spatiale du vignoble de Cahors à l'époque contemporaine : sa descente dans la vallée au tournant des 19^e et 20^e siècles. Première géographe à observer le vignoble, Micheline Vidaillac synthétise en 1953 : « La vigne, durant de longs siècles, régna quasi souverainement de Cajarc à Duravel le long des « Costières » du Lot et des versants des petites vallées ramifiées à l'infini qui débouchent sur la rivière, constituant un vignoble renommé, le vignoble des côtes du Lot ou de Cahors. Il disparut dans la crise ouverte par l'invasion phylloxérique, pour ne se reconstituer que partiellement sur un autre site, sur les terrasses du fond de la vallée ».⁴

Au 20^e siècle, se développe ainsi dans la vallée un vignoble mécanisé, qui peut faire face au déficit de main d'œuvre laissé par l'exode rural et la saignée de la Première Guerre mondiale. Ce vignoble est principalement orienté vers la production de vins de consommation courante, sous l'effet combiné de trois facteurs : la difficulté et le coût du greffage de

l'auxerrois, l'émiettement de la propriété foncière qui limite la capacité d'investissement, et la concurrence enfin des vins du Midi et de l'Algérie qui pousse à la recherche de rendements élevés.

C'est par arrachage des plants hybrides et donc reconversion des parcelles déjà plantées que le vignoble -VDQS et plus tard AOC- connaît sa forte croissance des années 1960 aux années 1990. Jean-Lucien Cabirol introduit sa thèse en 1978 de la manière suivante : « Le vignoble de Cahors est encaissé dans la vallée du Lot où il est enerré dans ses méandres avant de s'étendre parfois sur le plateau du Causse à la recherche, semble-t-il, d'une bolée d'oxygène ».⁵ Quelques années plus tard, la géographe Marie-Dominique Sabalçagaray confirme : le vignoble AOC est à près de 85% dans la vallée. S'il veut continuer à s'étendre, écrit-elle, il « devra, pour se déployer réellement, retrouver le causse, son habitat de naguère ».⁶



Les terrasses

Au sein de la vallée, on peut distinguer d'un côté la première terrasse et de l'autre la deuxième et la troisième. La première terrasse est composée de sols jeunes,

⁴ Micheline Vidaillac, « La vigne dans l'économie rurale de la vallée du Lot », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud Ouest*, 24, 1 (1953), pp. 46-58, p. 46.

⁵ Jean-Lucien Cabirol, *Le vignoble et le vin de Cahors*, thèse, Université des sciences sociales de Toulouse, 1978, p. 1.

⁶ Marie-Dominique Sabalçagaray, « Vin de Cahors et prospérité dans le Lot », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 55, 3 (1984), pp. 313-335, p. 320.

profonds et fertiles, en fond de vallée. Lorsque domine la polyculture et que chaque ferme doit prioritairement nourrir ses habitants et fournir les quelques revenus nécessaires aux achats du foyer, on y cultive avant tout les céréales, les légumes, les plantes textiles comme le chanvre ou le lin. Sauf exception, ces surfaces sont longtemps trop précieuses pour qu'on les emploie à la viticulture car elles doivent assurer l'essentiel. Par ailleurs, le sol y est si riche qu'on ne les pense pas adaptées à une viticulture qualitative. Du moins c'est ce qu'anticipent ceux qui soutiennent dans les années 1930 le projet de classer le vignoble de Cahors en AOC : « sans que l'on puisse en blâmer le syndicat des vignerons sont exclus d'office par les experts (qui ne seront pas nos camarades) les terrains en bordure du Lot ou alluvions modernes », écrit Ernest Lafon en 1937.⁷ Ce texte laisse entendre qu'il en coûtait aux cultivateurs de ne pas pouvoir inclure la première terrasse : autrement dit, dans l'intérêt des exploitants et en dépit de certains facteurs dissuasifs, des parcelles en vigne existaient ou auraient pu exister.

De fait, lorsque l'industrialisation et les évolutions structurelles de l'agriculture rendent obsolètes l'autosubsistance et que les critères de rentabilité et donc d'utilité du sol changent, les cultures spéculatives viennent mordre sur la première terrasse, y compris la viticulture. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la culture de la vigne sur la première terrasse devient attractive et intègre une polyculture réarticulée où le tabac était devenu dominant, associé au blé qui, seul, n'était plus rentable : « Depuis quelques années, on tend même à abandonner de plus en plus les vignobles plantés en terres de

coteaux trop maigres pour lui faire occuper de bonnes terres, voire même les terres d'alluvions récentes, où les rendements se trouvent considérablement accrus ».⁸



Expertise des tabacs à Cahors dans les années 1960⁹.

À partir des années 1960 la hausse sensible des cours et surtout le décrochage par rapport à celui du vin de table, renforcés dans la décennie suivante avec l'obtention de l'AOC, incitent à convertir ces vignes en cépages nobles pour produire du cahors et non plus du vin de consommation courante sans distinction d'origine. L'expertise sur la délimitation parcellaire rendue en 1949 en préparation de l'obtention du label VDQS n'est pas revue à l'occasion du passage en AOC. Si certains bas-fonds limoneux sont exclus de l'aire d'appellation, les premières terrasses sont en grande partie incluses.¹⁰ Ceci conduit dans les années 1990 et 2000 à des débats au sein de la profession. Ne faudrait-il pas réviser l'aire et en exclure les parcelles les plus proches du Lot, pour limiter les volumes et viser une meilleure qualité ? Chaud partisan de cette option, Alain-Dominique Perrin démissionne de

⁸ L. Gay, R. Gromas, *Statistique agricole de la France. Annexe à l'enquête de 1929*, Paris, ministère de l'Agriculture, 1937, p. 101.

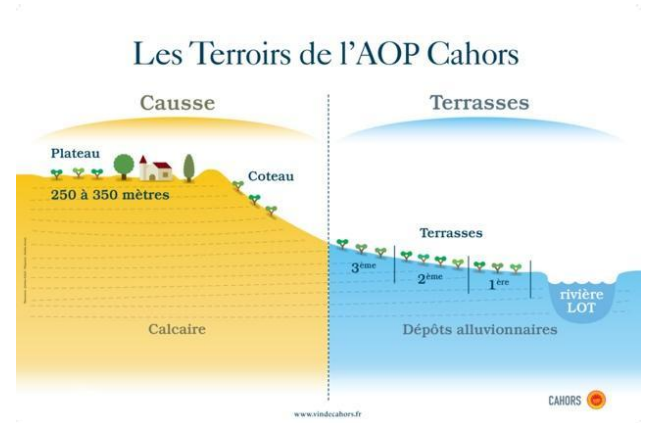
⁹ Photo Seita, in René Delon, *Le Tabac dans le Sud-Ouest. Histoire d'une culture et d'une économie*, Editions Sutton, collection Provinces mosaïques, 159 p.

¹⁰ Jean-Lucien Cabirol, *Le vignoble et le vin de Cahors*, op. cit., p. 77-78.

⁷ De même que « les terrains blancs, les terrains argileux et molasses de l'Agenais », situés sur le causse. Lafon, art. cit.

ses fonctions syndicales en 2002 face à l'opposition suscitée par ce projet.

Les deuxième et troisième terrasses forment en quelque sorte le socle historique du vignoble d'aujourd'hui. Leurs sols sont bien adaptés à la vigne et moins favorables aux cultures vivrières comme les céréales ou bien spéculatives comme le tabac. Encore une fois, la présence de la vigne y est ancienne. À Parnac une enquête relève qu'en 1850 : « La moitié du territoire est plantée en vignes qui produisent un vin très estimé. C'est d'elles que sort la principale richesse de la commune. Moins exposées aux influences du brouillard que les vignes des bords du Lot, plus productives que celles des coteaux, elles ont une valeur moyenne qui dépasse celle des autres communes du canton ». ¹¹ Le second 19^e siècle favorise l'expansion du vignoble dans cette zone. Ernest Lafon dépeint ainsi la vallée dans les années 1890 : « Dans la plaine, les luxuriants terroirs, labourés à la charrue, aux pampres correctement alignés sur fil de fer ». C'est là que se trouvent aujourd'hui les plus anciennes exploitations, qui restèrent longtemps et demeurent pour certaines en polyculture. En plantant pêchers et fraisiers, les agriculteurs obtenaient un revenu de complément fonctionnant comme une assurance contre les intempéries ou la mévente du vin. ¹² Plus tard, on y fera aussi de la lavande. Avec l'obtention de l'AOC, ces différentes cultures laissent désormais la place à la vigne.



¹¹ Constant-Le-Stum Christiane, *Le Lot vers 1850, recueil de monographies cantonales et communales établies par les contrôleurs des contributions directes*, vol. 1, Cahors, Archives départementales du Lot, 2001, p. 289.

¹² Vidailiac, art. cit., p. 56.

La réalité du vignoble cadurcien expose bien sa complexité dans l'évolution historique et spatiale de ce qu'il est convenu d'appeler la « Vallée ». Dans le temps long de l'histoire, avec des phases d'accélération liées aux crises, ou au contraire à un marché plus dynamique, la structure et l'organisation spatiale des exploitations se modifient. Des discours a posteriori peuvent ensuite figer des représentations caricaturales sur les qualités de tel ou tel choix. Il n'en reste pas moins qu'au fil des chocs et des opportunités les agriculteurs ont cherché à tirer très pragmatiquement le meilleur parti de leur terre. La vigne ne peut être comprise qu'en l'intégrant dans le contexte plus large d'une économie agricole soumise aux aléas d'une demande fluctuante et de coûts de production difficiles à maîtriser.